

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Informier régulièrement les acteurs du Pays du Val d'Adour a toujours été notre volonté.

Jusqu'à présent, le Journal de Pays, dont la diffusion est limitée à quatre numéros par an, était notre seul moyen d'information. Nous avons donc décidé de nous doter d'un outil de communication complémentaire. Vous tenez dans vos mains le premier numéro du Bulletin d'information du Pays du Val d'Adour. Il sera désormais diffusé tous les mois, par mail ou fax, aux membres du GIPDL et du Conseil de Développement.

Nous comptons bien évidemment sur votre participation pour enrichir et faire vivre ce Bulletin d'information.

Bien amicalement à tous

Jean GLAVANY

LE PAYS AU QUOTIDIEN :

- ◆ **Schéma Territorial de développement économique** : le Bureau d'Etudes CRP Consulting a été chargé par le GIPDL Euradour d'élaborer ce document. Ce dernier doit définir la stratégie globale de notre territoire en matière de développement économique (complémentarités entre zones d'activités du territoire, développement de filières, politique touristique globale...). Le Bureau d'Etudes conduit actuellement le diagnostic et consulte donc les communautés de communes et un panel d'une centaine d'entreprises locales.
- ◆ **Charte Territoriale des services** : le maintien, la modernisation et le développement des services est un axe primordial de notre Charte de Pays. De ce fait, le GIPDL Euradour a confié l'élaboration d'une Charte Territoriale des Services Publics au Cabinet RCT. Fin mai, ce dernier a proposé l'organisation de trois ateliers géographiques (Lembeye, Maubourguet, Plaisance du Gers) dont l'objectif était de permettre aux usagers d'exprimer leurs besoins, leur perception de l'offre de services sur notre territoire.
- ◆ **Projet culturel de territoire** : ce projet culturel doit proposer la stratégie afin d'améliorer l'offre culturelle sur le Pays. Le GIPDL Euradour a confié l'élaboration de ce document d'orientation à la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers. Sylvie COURALET (06 08 00 32 47), chargée d'études, a conduit un diagnostic afin d'identifier les carences et potentialités culturelles du territoire. Fin mai, les premières rencontres auprès des acteurs culturels ont été organisée afin de proposer les premières préconisations. Une nouvelle série de réunions devra être organisée dans les prochaines semaines. Le 4 juin dernier, le Pays du Val d'Adour, ainsi que trois autres territoires, a été reçu par le Conseil Régional Midi-Pyrénées afin de faire le point sur l'avancement du projet culturel de territoire.
- ◆ **Coopération avec le Pays Mellois** : dans le cadre du volet coopération du programme LEADER+, une délégation du Pays du Val d'Adour (3 élus et 5 techniciens) a été reçue les 6 et 7 mai 2003 en Pays Mellois (Deux Sèvres). Cette rencontre a abouti à la définition d'un projet commun : « Défi Raid Pays », manifestation culturelle et sportive à destination des jeunes des deux Pays qui devrait se dérouler fin 2003 et courant 2004 (contact : Fabien LEFEBVRE - 05 62 96 44 88). Sa mise en œuvre est conditionnée à sa validation par un Comité National de Sélection qui se réunira le 19 juin 2003.

L'AGENDA PAYS :

- ◆ **Préparation du prochain Comité de Programmation LEADER+** :
Celui-ci se réunira le 10 juillet prochain. Une quinzaine de projets seront à programmer. Le GIPDL Euradour et le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour devront, au préalable, examiner en commissions ces projets afin d'étudier leur éligibilité au programme LEADER+. Les commissions Tourisme / Culture et Développement économique se réuniront le 26 juin. Les commissions Médico-social / Gérontologie et Education / Jeunesse / Petite enfance se tiendront le 30 juin. La commission Environnement / Cadre de vie se réunira le 08 juillet.
Le Conseil de Développement, quant à lui, a réuni son Conseil d'Administration le mercredi 18 juin dernier afin de préparer ce Comité de Programmation LEADER+.
- ◆ **Comités Départementaux des Politiques Territoriales** : définis par la Convention d'Application des Politiques Territoriales Midi-Pyrénées, ils doivent valider les maquettes financières Pays. Le Comité Départemental des Politiques Territoriales du Gers se réunira le 23 juin prochain. Celui des Hautes-Pyrénées se tiendra le 26 juin.